



Elections régionales

Résultats des deux tours à Forges



Le Conseil Régional d'Ile-de-France est présidé par Valérie PECRESSE (Les Républicains) jusqu'en 2021.

Résultats régionaux (2^d tour)

Valérie PECRESSE (union de droite)
43,8% => 121 sièges pourvus

Claude BARTOLONE (union de gauche)
42,18% => 66 sièges pourvus

Wallerand DE SAINT JUST (Front National)
14,02% => 22 sièges pourvus

Forges-les-Bains : Résultats au 1^{er} tour

1	M. LAURENT Pierre	60
2	M. BARTOLONE Claude	306
3	M. ASSELINEAU François	10
4	Mme COSSE Emmanuelle	97
5	M. HORSFALL Dawari	1
6	Mme SACHS Valérie	6
7	M. DE SMET Sylvain	5
8	M. BOURCHADA Nizarr	0
9	M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	185
10	Mme PECRESSE Valérie	356
11	M. VERON Aurelien	17
12	M. DE SAINT JUST Wallerand	227
13	Mme ARTHAUD Nathalie	19

Inscrits : 2633 / Votants : 1328 / Blancs : 30
Nuls : 9 / Exprimés : 1289

Forges-les-Bains : Résultats au 2^d tour

1	M. BARTOLONE Claude	569
2	Mme PECRESSE Valérie	740
3	M. DE SAINT JUST Wallerand	200

Inscrits : 2633 / Votants : 1566 / Blancs : 44
Nuls : 13 Exprimés : 1509

DECHETERIE NOUVEAUX HORAIRES A compter du 1^{er} janvier 2016



Briis Sous Forges		Nouveaux créneaux						
		lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
MATIN	09/10h							
	10/11h							
	11/12h							
	12/13h							
APRÈS-MIDI	14/15h							
	15/16h							
	16/17h							
	17/17h45							

Dourdan								
		lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
MATIN	09/10h							
	10/11h							
	11/12h							
	12/13h							
APRÈS-MIDI	14/15h							
	15/16h							
	16/17h							
	17/17h45							

Egly		Nouveaux créneaux						
		lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
MATIN	09/10h							
	10/11h							
	11/12h							
	12/13h							
APRÈS-MIDI	14/15h							
	15/16h							
	16/17h							
	17/17h45							

St Chéron								
		lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
MATIN	09/10h							
	10/11h							
	11/12h							
	12/13h							
APRÈS-MIDI	14/15h							
	15/16h							
	16/17h							
	17/17h45							

Horaires d'hiver
Appliqués du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au décalage horaire d'été (fin mars).

Rappel : la mairie a remarqué de plus en plus d'encombrants dans les rues. Nous vous rappelons que les encombrants sont ramassés seulement sur appel au 01 69 94 14 18 et que l'enlèvement est facturé 30€ (sauf pour les personnes de plus de 65 ans et les personnes handicapées, à raison d'une fois par an). Le volume maximum est fixé à 10m³ par passage.

Vous pouvez retrouver la liste des encombrants pris en charge sur le site internet du SICTOM de l'Hurepoix :

www.sictom-du-hurepoix.fr/les-encombrants.html

Les dépôts d'encombrants dans les déchèteries sont gratuits sur présentation de votre carte d'accès et d'une pièce d'identité.

Pour obtenir ou renouveler votre carte, rendez-vous sur :

www.sictom-du-hurepoix.fr/l-acces-pour-les-particuliers.html

Inscriptions scolaires

Ouverture dès janvier

Votre enfant rentre à l'école en septembre 2016 ? Veuillez prendre contact auprès du service périscolaire afin de préparer son inscription : par téléphone au 01 64 91 30 07, ou sur l'adresse periscolaire@forges-les-bains.

Si vous ne pensez pas pouvoir vous rendre disponible dès janvier pour l'entretien, nous vous invitons à contacter le service pour donner le prénom, le

nom, la date de naissance de l'enfant ainsi que vos coordonnées.

L'inspection académique envisage de fermer une classe de l'école maternelle de Forges-les-Bains dès la rentrée prochaine. En anticipant, nous avons une chance d'empêcher la fermeture et d'éviter des classes surchargées.

Nous contacter :

Commission communication
Mairie de Forges-les-Bains
9 rue du docteur babin
communication@forges-les-bains.fr
Tél: 01.64.91.03.29

Le primeur (fruits et légumes) sera absent du marché du centre ville et reviendra dès le samedi 6 janvier.

Il n'y a plus de permanence d'assistante sociale au pôle social de la commune, et cela jusqu'à ce qu'une nouvelle assistante soit envoyée par la Maison Départementale des Solidarités (MDS).

Attention à ne pas être trop bruyant pour vos voisins. Le code de la santé publique stipule que tout bruit portant atteinte à la tranquillité et à la santé du voisinage quelque soit sa durée, sa répétition ou son intensité, **du jour ou de la nuit**, et constaté par un agent assermenté est passible d'une amende de 450€ et la source du bruit peut-être confisquée. Une simple constatation auditive suffit. Rentrent en compte les bruits de comportement (abolements, jeux bruyants, fêtes, travaux...) et le tapage nocturne.

Développement Durable

Deux dates importantes

SAMEDI 16 JANVIER 2016 - 9h30

FORMATIONS EN AGROECOLOGIE INCROYABLES COMESTIBLES

Salle du Conseil - Mairie de Forges

Le projet de « formation en agroécologie – Incroyables Comestibles » pourrait démarrer en 2016. Suite au sondage effectué auprès des Forgeois, 55 personnes ont exprimé un intérêt pour avoir des formations en agroécologie, et 34 pour les « Incroyables Comestibles », 2 idées potentiellement très liées entre elles. Afin d'avancer sur cette idée de projet, une première rencontre aura lieu le 16 janvier 2016 à 9h30 en salle du Conseil Municipal (en Mairie) pour échanger avec un animateur, ce qui permettra de valider les attentes des Forgeois en la matière, et d'en envisager la suite.

JEUDI 21 JANVIER 2016 – 20h30

Salle Messidor

LES JEUDIS DE FORGES :

« Agrochimie ou Agroécologie : quel modèle agricole choisir ? »

De nombreux débats tournent autour des différents modèles agricoles possibles : agrochimie, agriculture raisonnée, agroécologie, agriculture biologique, Beaucoup de questions se posent autour des avantages et des inconvénients de ces différents modèles, que ce soit au niveau national aussi bien qu'au niveau mondial.

Bernard TERRIS, Adjoint au Maire en charge de l'Environnement et du Développement Durable, vous proposera une présentation sur ce sujet, « UNE vue citoyenne de l'agriculture » en quelque sorte, à partir de laquelle un débat pourra s'ouvrir pour mieux appréhender cette question cruciale.

La présence d'agriculteurs du territoire nous permettra également d'en enrichir notre connaissance et notre compréhension.

Lundi 4 : reprise scolaire.

Mardi 12 : conseil municipal extraordinaire. Mairie à 20h45

Samedi 16 : formation en agroécologie. Mairie de Forges à 9h30.

Dimanche 17 : festival départemental « Les hivernales ». Danse contemporaine et Hip hop, par la compagnie X-Press. Centre socioculturel à 15h30. Entrées 7€ et 5€ (- de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi).

Jeudi 21 : Les Jeudis de Forges : « Quel Modèle agricole choisir ? » Salle Messidor à 20h30. Entrée libre.

Samedi 23 : réunion de quartier de Malassis à 10h00.

Jeudi 28 : conseil municipal. Mairie à 20h45.

Samedi 30 : spectacle / seule en scène « Rendez-moi la vie plus belle ». Salle Messidor, à 20h30. Entrée 10€ et 5€.

Spectacles

Réservez vite vos places !

En 2016, la commission culture organisera de nombreux spectacles professionnels et amateurs, à des prix attractifs, dans la salle de spectacle Messidor, au centre socioculturel.

- Pour réserver vos billets, rendez-vous sur le site www.BilletReduc.com
- Pour les Hivernales seulement, appelez ou passez en Mairie.



Adresse : 6 rue de l'église, Forges-les-Bains

Tél: 01 64 91 03 29

Tous les spectacles sur Facebook / Vivons Forges



Les hivernales : FTT

dimanche 17 janvier, à 15h30

Un moment vivant et dynamique, dans une relation d'entente avec la salle. Pour faire bouger les lignes et partager le plaisir d'une danse, dans un dispositif léger et amovible.

FTT est un spectacle efficace et jubilatoire. Un moment plein de vie pour découvrir et se laisser emporter dans la danse.

Entrées : 7€ : adulte / 5€ : enfant, étudiant et demandeur d'emploi. Réservations en mairie.

Rendez-moi la vie plus belle

Samedi 30 janvier, à 20h30

Vos enfants, votre chef ou votre mari ne vous écoutent pas? Découvrez comment, Isabelle, la pétillante conférencière, a survécu aux conflits dans sa vie de mère, d'épouse et de manager. Seule en scène et pleine d'autodérision, l'actrice propose des clés pour se rendre la vie plus belle.

Entrées : 10€ : adulte / 5€ : enfant, étudiant, demandeur d'emploi. Réservations sur le site BilletReduc.com (avec tarif préférentiel de 5€)

Profitez également de l'offre privilège avec le repas à l'Arôme et l'entrée pour le spectacle, à 24 euros seulement ! (offre limitée). Contactez l'Arôme au 01 64 90 88 59.



Infos pratiques

Lors des prochaines réunions de quartier et à la demande des habitants du bourg et des hameaux, les élus aborderont le thème de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).